Câble aimanté de mise à la terre pour lampes ou autres objets à carcasse métallique, avec douille cylindrique

Réf. ELECAimtV1 · EAN 0 · Générique



Le câble aimanté de mise à la terre pour lampes avec pied métallique, ou tout autre objet électrique sans mise à la terre d'origine mais avec une carcasse métallique, permet de neutraliser les champs électriques autour de ces objets. Ce modèle est équipé d'une fiche à placer sur le "têton" de terre d'une prise murale avec terre française, permettant ainsi de préserver un emplacement de prise.

22,90 €

soit 19,08 € HT — prix au 11/11/2026

Description

Câble aimanté de mise à la terre pour lampes ou autres objets à carcasse métallique, avec douille cylindrique (longueur: 2 mètres)

Lorsqu'on utilise une lampe de bureau métallique standard, sans prise de terre, on a parfois de très mauvaises surprises en utilisant un appareil de mesure de champ électrique à proximité de ce type de lampe. En effet, trouvera régulièrement des valeurs d'environ 1000 V/m à proximité immédiate de la lampe, allumée et branchée dans le "bon sens". Si la lampe est branchée à l'envers, les valeurs peuvent encore être augmentées, identifiez cette problématique avec un détecteur de champ électrique sonore.

Le simple fait de mettre à la terre cette lampe métallique permettra réduire considérablement cette pollution, qui restera légèrement supérieure à celle d'une lampe blindée (le fil d'alimentation ne sera pas protégé), mais considérablement inférieure à celle d'origine (il restera environ 20 V/m là où il y avait 1000 V/m juste avant le branchement, et en plaçant la lampe à 50 cm, plus de quoi s'en inquiéter...

ASTUCE : ce câble peut aussi être utilisé pour solutionner les grosses pollutions de champs électriques à proximité des radiateurs électriques, ou de hotte de cuisine non pourvues de terre (en tant que liaison fonctionnelle), de même que sur la base métallique d'une machine à coudre, de pianos électriques, de lampes de bureau ou de chevet à pieds métalliques... qui dépourvus de

mise à la terre agissent comme des "antennes" amplifiant le champ électrique autour. Il suffit alors de gratter un peu de la peinture sur l'arrière de ces objets lorsqu'ils sont recouverts de peinture ou de choisir un emplacement qui en est dépourvu, de fixer ce câble à l'aide de l'aimant, de le raccorder sur une prise avec terre pour supprimer la très grosse pollution liée à son alimentation sans terre ! (Attention, ce type de modification ne doit jamais être effectuée dans les salles d'eau pour des questions de sécurité électrique).

Précaution d'emploi : ce câble doit obligatoirement être relié sur une prise électrique dont la terre est installée et a été vérifiée. Pour cela, utiliser au minimum un testeur de terre ou faire appel à un électricien.

Rappel : Selon la norme NF C15-100, la résistance de la prise de terre doit être au plus égale à 100 Ω (Ohms).

L'extrémité à douille cylindrique du câble se branche directement sur la borne mâle de terre d'une prise murale ou d'une multiprise, qu'elle soit française ou Schuko (voir photos).

Un excellent produit pour réduire votre exposition aux champs électriques basses fréquences !

Caractéristiques

Domaine	Prévention électromagnétique
Garantie	2 ans
Poids	0,06 kg

Fiche produit en ligne
https://www.geotellurique.fr/cordons-de-mise-a-la-terre/654-cable-aimante-de-mise-a-la-terre-pour-lampes-ou-autres-objets-a-carcasse-metallique-avec-douille-cylindrique.html

Les informations de cette fiche sont fournies à titre indicatif et peuvent évoluer sans préavis. Elles ne se substituent pas à la documentation du fabricant.